

SÉANCE ORDINAIRE DU 1^{ER} FÉVRIER 2016 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 1^{er} février 2016 à la salle municipale, sont présents les conseillers et conseillères : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

1.1

Formant quorum sous la présidence de Madame Nathalie Bresse, mairesse, la séance est déclarée ouverte.

2.

2016-02-024 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture

1.1 Ouverture.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

3. Adoption du procès-verbal:

3.1 Séance ordinaire du 11 janvier 2016;

4. 1^{ère} période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public).

5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions

Aucune.

6. Information au conseil et correspondance

6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de janvier 2016;

7. Rapports des comités

7.1 Finances – Subventions :

7.1.1 Adoption des comptes à payer;

7.1.2 Dépôt de la liste des comptes à recevoir selon l'âge;

7.2 Autres comités:

7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.

8. Affaires nouvelles

8.1 Résolutions à adopter :

8.1.1 Renouvellement de l'adhésion aux Sentiers de l'Estrie Inc;

8.1.2 Renouvellement de l'adhésion au Réseau Biblio de l'Estrie;

8.1.3 Renouvellement de l'adhésion à la Chambre de Commerce du Haut-Saint-François;

8.1.4 Achat de deux défibrillateurs pour le parc Pomerleau et le Centre multifonctionnel;

8.1.5 Adoption du plan de formation des employés pour l'année 2016;

8.1.6 Journées de la persévérance scolaire – 15 au 19 février 2016;

8.1.7 Contribution financière pour l'année 2016 – Journal communautaire ;

8.1.8 Souper bénéfique pour la Dysphasie – Estrie, Évènement Créations Jade ;

8.1.9 Achat d'une grappe à neige pour la pépinière.

9. Adoption des règlements

9.1 Règlement numéro 600A – Règlement d'emprunt pour le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout sur la route 112;

9.2 Règlement numéro 598A – abrogeant le règlement de nuisance numéro 598.

10. Avis de motion à donner

Aucun.

11. Varia affaire nouvelle

Aucune.

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour).

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : Lundi 7 mars 2016 à 19 h 30.

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot
ET RÉSOLU QUE le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 1^{er} février 2016 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1

2016-02-025 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2016 :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau
ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2016 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (19 h 37)

Aucune.

6.1

DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de janvier 2016 et en fait la lecture.

7.1.1

2016-02-026 ADOPTION DES COMPTES À PAYER :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot
ET RÉSOLU QUE la liste des comptes à payer en date du 31 janvier 2016 au montant de **152,451.50 \$** soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.1.2

DÉPÔT DE LA LISTE DES COMPTES A RECEVOIR :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste des comptes à recevoir selon d'âge.

7.2.1

RAPPORTS DES COMITÉS :

Madame la mairesse Nathalie Bresse donne de l'information concernant :

- Le CA de la MRC, deux nouvelles municipalités siègent ; Weedon et St-Isidore ;

- Un dépliant d'information pour les fosses septiques sera inclus dans l'envoi des prochains comptes de taxes ;
- Le souper Échec au crime aura lieu samedi le 23 avril.

Madame Diane Talbot donne de l'information concernant :

- Le C.A. du transport en commun est composé de Guy Lapointe président, Marc Rousseau Vice-Président, Josée Hayes secrétaire, Diane Talbot trésorière et Kenneth Coates administrateur.

Monsieur Éric Mageau donne de l'information concernant :

- L'achat de la gratte à neige ;
- Des discussions avec le déneigeur ;
- Les plans et devis pour la réfection du chemin Galipeau seront prêts prochainement.

Monsieur René Rivard donne de l'information concernant :

- Les activités des loisirs vont bien ;
- La Soirée des bénévoles aura lieu samedi le 16 avril 2016.

Madame France Martel donne de l'information concernant :

- Les permis, les nouveaux développements et les travaux pour la modification du plan d'urbanisme.

Monsieur Donald Lachance donne de l'information concernant :

- La réunion publique de la Régie incendie sera le 9 février 2016.

Monsieur Stanley Boucher donne de l'information concernant :

- Le 7 mai prochain, sera la journée environnement ;
- Le prolongement des réseaux d'aqueduc et d'égout de la route 112 est complété ;
- Une rencontre avec les citoyens de la rue Desruisseaux le 8 février 2016 afin de connaître la possibilité d'avoir les réseaux d'aqueduc et d'égout.

8.1.1

2016-02-027 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AUX SENTIERS DE L'ESTRIE INC:

CONSIDÉRANT QUE nous sommes membres de l'organisation Les Sentiers de l'Estrie inc. depuis quelques années et que ceci donne accès aux différents sentiers dans l'Estrie pour nos citoyens;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de renouveler l'adhésion aux Sentiers de l'Estrie pour l'année 2016 au montant de 200 \$.

Poste budgétaire : 02-700-00-999.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2

2016-02-028 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION AU RÉSEAU BIBLIO DE L'ESTRIE:

CONSIDÉRANT QUE nous sommes membres du Réseau Biblio de l'Estrie pour l'approvisionnement en livres de la bibliothèque municipale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner accepte le

renouvellement de l'adhésion au Réseau Biblio de l'Estrie pour l'année 2016 au montant de 12 202.96 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-702-30-529.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3
2016-02-029 RENOUELEMENT DE L'ADHÉSION À LA CHAMBRE DE COMMERCE DU HAUT-SAINT-FRANÇOIS :

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement de la Chambre de Commerce pour l'année 2016 au montant de 105.00 \$ plus taxes.

Poste Budgétaire : 02-130-00-494.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4
2016-02-030 ACHAT DE DEUX DÉFIBRILATEURS POUR LE PARC POMERLEAU ET LE CENTRE MULTIFONCTIONNEL :

CONSIDÉRANT QUE le nombre d'utilisateurs au Parc Pomerleau et au Centre multifonctionnel est très important;

CONSIDÉRANT QU' avoir accès à un défibrillateur peut sauver des vies lorsqu'une personne est victime d'un arrêt cardio-respiratoire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte d'acheter deux défibrillateurs pour le Parc Pomerleau et le Centre multifonctionnel et qu'un montant de 3400.00 \$ plus taxes soit accordé.

Poste budgétaire : Fonds de roulement / remboursable sur deux ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5
2016-02-031 ADOPTION DU PLAN DE FORMATION DES EMPLOYÉS POUR L'ANNÉE 2016:

CONSIDÉRANT QUE la volonté du conseil est de donner accès à de la formation en lien avec leur travail aux employés municipaux;

CONSIDÉRANT QUE nous avons eu une rencontre du comité des relations de travail et qu'un plan de formation pour l'année 2016 a été déposé;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et approuve le plan de formation pour l'année 2016 tel que déposé par le comité des relations de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6
2016-02-032 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE – 15 AU 19 FÉVRIER 2016:

CONSIDÉRANT QUE pour avoir une relève qualifiée, le décrochage scolaire requiert la concertation et l'implication de tous;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte de mentionner que les journées du 15 au 19 février 2016 soient les Journées de la persévérance scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7
2016-02-033 CONTRIBUTION FINANCIÈRE POUR L'ANNÉE 2016 – JOURNAL COMMUNAUTAIRE:

CONSIDÉRANT QUE chaque année la Municipalité accepte de verser une contribution financière au Journal communautaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité accepte de verser la contribution financière prévue au budget pour un montant de 6,000.00 \$ au Journal communautaire.

Poste budgétaire : 02-190-00-345.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8
2016-02-034 SOUPER BÉNÉFICE POUR LA DYSPHASIE – ESTRIE, ÉVÈNEMENT CRÉATIONS JADE :

CONSIDÉRANT QUE chaque année un souper bénéfice pour la Dysphasie – Estrie est l'évènement organisé par Créations Jade;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que Nathalie Bresse soit déléguée afin de participer à cet évènement et que le coût au montant de 100.00 \$ par personne soit payé par la Municipalité.

Poste budgétaire : 02-110-00-310.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.9
2016-02-035 ACHAT D'UNE GRATTE À NEIGE POUR LA RÉTROCAVEUSE :

CONSIDÉRANT QUE nous avons analysé nos besoins et analyser les différents modèles et les prix avec différents fournisseurs;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau
ET RÉSOLU QUE le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte l'achat d'une gratte à neige, modèle PLBH0836-14 HD de l'entreprise Métal Pless inc. au montant de 15,720.00 \$ plus les taxes et installation au montant de 975.00 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : Fonds de roulement / remboursement sur 5 ans.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2016-02-036 ^{9.1} **RÈGLEMENT NUMÉRO 600A – RÈGLEMENT D’EMPRUNT POUR LE PROLONGEMENT DES RÉSEAUX D’AQUEDUC ET D’ÉGOUT SUR LA ROUTE 112 :**

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d’Ascot Corner adopte le règlement numéro 600A - Règlement d’emprunt pour le prolongement des réseaux d’aqueduc et d’égout sur la route 112 tel que déposé par le directeur général / secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2016-02-037 ^{9.2} **RÈGLEMENT NUMÉRO 598A – ABROGEANT LE RÈGLEMENT DE NUISANCE NUMÉRO 598 :**

EN CONSÉQUENCE IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d’Ascot Corner adopte le règlement numéro 598A - Règlement abrogeant le règlement de nuisance numéro 598 tel que déposé par le directeur général / secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

^{12.}
2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 27.
(Durée de 15 minutes sur les points de l’ordre du jour seulement).
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s’être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s’exprimer l’ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Madame Maryse Labonté :

- Concernant les informations des coûts du Réseau Biblio de l’Estrie et les Sentiers de l’Estrie.

FIN DE LA 2^{IÈME} PÉRIODE DE QUESTIONS À 20 H 28.

2016-02-038 ^{13.} **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **QUE** la séance ordinaire soit levée à 20 h 28.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE : Lundi le 7 mars 2016 à 19 h 30.